



CATENOY ECHOS

Numéro 31

JUIN 2018



Le mot du maire

Certains propriétaires ayant choisi de vendre leurs terrains à une société immobilière de la Somme, cette société s'est empressée de créer un projet de lotissement très important soit 34 lots et 12 logements à loyer modéré (obligatoire).

Nous ne sommes pas contre l'agrandissement du village mais reconnaissons que cela fait beaucoup d'un seul coup.

Ce projet est en zone constructible et répond aux obligations du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Il faudra avec le concours de la communauté des communes du clermontois se montrer très vigilant sur la qualité des travaux VRD (voies et réseaux divers) qui devraient commencer en septembre-octobre prochains.

Cela ne devrait pas défigurer notre village. Tout au moins pas plus que certaines constructions qui sortent et qui vont sortir de terre sur des terrains plus rétrécis.

Mais reconnaissons que les promoteurs ne font qu'appliquer les nouvelles règles d'urbanisme nationales qui peuvent à certains endroits paraître inappropriées.

Michel RUBÉ





BUDGET COMMUNAL

Le budget primitif 2018 présenté et voté au conseil municipal s'équilibre :

- en section de fonctionnement à : 993 573 euros
- en section d'investissement à : 877 623 euros

TOTAL DU BUDGET : 1 871 196 euros

TAUX DES TAXES VOTE EN CONSEIL MUNICIPAL

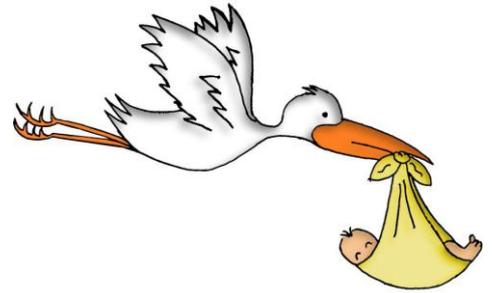
TAXES	Taux d'imposition Catenoy voté pour 2018	Taux moyen départemental pour information en 2017	Taux Moyen national pour information en 2017
Taxe d'habitation	4.48 %	24,07 %	24,47 %
Taxes foncière sur les propriétés bâties	11.43 %	27.26 %	21,00 %
Taxes foncière sur les propriétés non bâties	26.64 %	54.91 %	49.46 %

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux, inchangés depuis 2006, seules les bases d'imposition sont revalorisées par l'Etat.

Etat-civil de l'année 2017

Nos félicitations aux heureux parents de :

Eléana PIEL PINTO, née le 3 mars à Clermont
Raphaël CUVILLIER, né le 6 avril à Compiègne
Eléanore DESMET, née le 9 avril à Compiègne
Clara LALLART, née le 13 avril à Beauvais
Soline BOUTELEUX, née le 2 juin à Compiègne
Victor DENIS, né le 14 septembre à Senlis
Gabie VAUCHER, née le 25 septembre à Compiègne
Izia ANTUNES, née le 10 décembre à Clermont
(douze naissances au total)



Nos sincères félicitations aux heureux époux



Guillaume LEFEVRE et Priscillia VANDENBROUCK le 11 mars
Cédric DARDONVILLE et Claire WARIN le 13 mai
Lory MASSON et Cinthia BILLAUX le 24 juin
Christian BELVERGE et Sandrine MARTINELLI le 22 juillet
Vincent GARNIER et Leslie RAGOT le 22 juillet

Noces d'or

Horst et Liliane PULLIG le 3 juin,
Qui s'étaient unis le 3 juin 1967 à Catenoy.



Toutes nos condoléances aux familles de :

Yves LECUYER, décédé le 3 janvier à Catenoy
Ginette LAMBERT épouse SADET, décédée le 3 février à Catenoy
René VENACHE, décédé le 28 février à Clermont
Jeanne LUYCKX veuve CHÉRET, décédée le 3 mars à Clermont
Pierre POULAIN, décédé le 22 février à Lieuvillers
Serge GALKA, décédé le 27 avril à Creil
Jean DODANE, décédé le 19 juillet à Amiens
Dominique KROCIEL, décédée le 19 août à Paris XIIème
Elzbieta SOWINSKA veuve CIUPEK, décédée le 15 septembre à Amiens
Lucie FOURNIET veuve GRENIER, décédée le 14 octobre à Catenoy
Albert TENTELIER, décédé le 23 octobre à Compiègne
Catherine MASSON épouse BLÉRY, décédée le 2 novembre à Compiègne
Daniel LHOTELLIER, décédé le 2 décembre à Asfel Djebel (Maroc)
Pierre GUÉRINET, décédé le 31 décembre à Catenoy





Catherine BLÉRY était employée comme **ATSEM** du 1^{er} mai 1998 au 31 août 2006. Après huit années au service de la commune, elle a rejoint le syndicat scolaire pour lequel elle aura rendu ses services jusqu'au 30 juin 2016 date de son départ en retraite.

Dotée d'un fort caractère, dynamique, compétente, elle avait toujours le sourire et était appréciée de tous. Catherine nous a quitté le 3 novembre 2017 à l'âge de 61 ans sans pouvoir profiter de sa retraite.



Jeanne CHÉRET était la **présidente de l'association « le club du soleil d'or »** créée le 09 juin 2009 et également membre de l'association « la vie comme avant »

Elle avait à cœur d'organiser des sorties et diverses activités qui permettaient à nos aînés de se retrouver pour passer un moment ensemble et se couper de la solitude.

Toujours prête à aider les autres, dévouée, disponible, elle s'est investie dans la vie associative jusqu'au 11 mars 2017, date à laquelle elle nous a quitté. Elle avait 83 ans.



Pierre POULAIN, est élu conseiller municipal en 1965

Il devient 2^{ème} adjoint en 1977, puis **1^{er} adjoint** en 1983. A l'occasion des élections municipales de 1995, il ne souhaitera pas se représenter, après trente années passées à servir la collectivité.

Poursuivant son engagement, cette fois auprès des associations, il a ensuite pris la présidence du club du troisième âge.

Nous saluons ici la mémoire de Pierre POULAIN, décédé le 22 février 2017 à l'âge de 91 ans, parti quelques mois après son épouse Marguerite.

Notre doyenne est décédée

Christiane DEBLONDE était la doyenne de notre village.

Elle est décédée le 27 janvier 2018 à Amiens à l'âge de 95 ans.



Cimetière

Une troisième phase de reprises techniques de concession a été réalisée au cimetière. Après consultation, l'entreprise CAPEL de Liancourt a été retenue, et a réalisé les travaux en septembre 2017.

Il restera encore des concessions à reprendre, mais dans la partie « haute » du cimetière.

Concernant le columbarium, sept cases sont actuellement concédées. Il convenait donc d'ajouter des cases supplémentaires, et le conseil a opté pour la construction de deux colonnes, qui seront placées de part et d'autre du columbarium actuel.

Ces deux columbariums comprendront douze cases, et auront pour avantage de comporter une tablette.

Après consultation, c'est l'entreprise CAPEL qui a été retenue pour la fourniture et la construction des deux columbariums.



Rappel des tarifs du cimetière de Catenoy :

Concession cimetière	Concession columbarium
30 ans : 200 euros	30 ans 400 euros
50 ans : 300 euros	

Le cimetière est un lieu de recueillement.

Nous constatons que régulièrement, des enfants et de jeunes adultes viennent jouer dans les allées du cimetière, jouent avec l'eau, font du vélo ou du skate.

Ces pratiques sont formellement interdites, il serait dommage que la mairie prenne des mesures pour restreindre l'accès au cimetière qui pénaliseraient la grande majorité des personnes qui respectent ce lieu.

Travaux de voirie et trottoirs

Rue Jules Ferry



Réfection de la voirie
L'accès de cette voie est
strictement réservée aux
riverains

Rue du sac

Prolongation du trottoir
de la rue du sac jusqu'à
la rue Claude Debussy



IMPLANTATION DE POTEAUX

Le chemin reliant
la rue du sac à la
rue de Visigneux
était régulièrement
emprunté par
divers véhicules
voire des camions
détériorant ainsi le
chemin.



Après réfection, le
conseil municipal a
décidé de réduire
**l'accès aux véhicules
simplement pour les
riverains** permettant
ainsi aux piétons
d'être plus en sécurité
par la délimitation
d'une **zone piétonne**.

Stationnement - Vitesse

Des places de stationnement ont été matérialisées route de Liancourt.
Le stationnement des deux côtés à cet endroit devenant gênant.

Trop de voitures restent sur la voie publique, alors que souvent il est possible de les rentrer dans la cour !

De plus, certains se garent devant des transformateurs électriques. Si la SICAE devait intervenir pour l'entretien, ou pour une urgence, ces voitures seraient autant d'obstacles qui freinent le travail de ses agents !

Nous rappelons que la vitesse en agglomération est limitée.

De plus les rues de Visigneux, Sacy-le-Grand et Nointel sont limitées à 30 kilomètres/heure.



CRÉATION D'UN LOTISSEMENT PRIVÉ



Un lotissement privé sera bientôt créé, entre la rue du Sac et le chemin de Visigneux, suite à la vente de terrains par plusieurs propriétaires.

Il comprendra 34 lots individuels et 1 lot de 1600 m² réservé à 12 logements locatifs.

Travaux à l'église

Depuis un certain nombre d'années notre église classée monument historique en 1913 a bénéficié de travaux d'entretien assez régulièrement malgré les difficultés rencontrées chaque fois pour obtenir les subventions de la Direction Régionale de Affaires Culturelles (DRAC).

En 2013, alors que nous pensions pouvoir souffler un peu, les architectes ont découvert qu'il fallait réaliser des travaux pour renforcer les assises du clocher.

Suite à un désaccord sur ce projet entre l'architecte désigné sur appel d'offres par la commune, et les représentants de la DRAC, le projet était en sommeil. Un accord a enfin été trouvé fin 2017 entre les deux parties.

Il faut maintenant reprendre son tour au domaine des subventions, avant de pouvoir commencer les travaux qui seront échelonnés sur trois ans et qui ne pourront que consolider ce monument classé.



CNI et PACS :

Du changement en mairie

Cartes Nationales d'identité :



Depuis maintenant un an, les dossiers de demandes de Cartes d'identité ne sont plus ni traités, ni instruits à la mairie de Catenoy, depuis qu'un système en ligne a été mis en place au niveau national.

Nous vous invitons à prendre contact auprès d'une des mairies suivantes (pour l'Oise) : Attichy, Auneuil, Beauvais, Breteuil, Chambly, Chantilly, Chaumont-en-Vexin, Clermont, Compiègne, Creil, Crépy-en-Valois, Estrées-Saint-Denis, Grandvillers, Le Coudray-Saint-Germer, Liancourt, Margny-les-Compiègne, Méru, Nanteuil-le-Haudoin, Noailles, Nogent-sur-Oise, Noyon, Pont-Sainte-Maxence, Ressons-sur-Matz, Ribécourt-Dreslincourt, Saint-Just-en-Chaussée, Senlis, Verneuil-en-Halatte.

Nous vous conseillons fortement de téléphoner avant de vous rendre en mairie, pour prendre un rendez-vous.

PACS : Du nouveau en Mairie

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les PACS sont enregistrés en mairie ou auprès d'un notaire. Pour ce faire, il suffit de se rendre en mairie pour retirer un modèle de convention type.

Constitution du dossier :

- Déclaration conjointe d'un PACS (Cerfa 15725*02),
- Convention-type de PACS (Cerfa 15726*02), complété, **à dater et à signer devant l'officier d'Etat-civil**,
- Actes de naissance de moins de trois mois (copie intégrale ou extrait avec filiation),
- Pièce d'identité en cours de validité,
- Si vous êtes veuf (ve) : livret de famille ou copie intégrale de l'acte de décès de l'ex époux,
- Si vous êtes divorcé(e) : Livret de famille avec mention du divorce.

Le dépôt du dossier est possible sur le portail

www.service-public.fr



Du nouveau sur www.service-public.fr



Il est désormais possible depuis ce portail de réaliser de nouvelles démarches :

- demander son inscription sur les listes électorales ;
- déclarer son changement de coordonnées ;
- demander un acte d'état-civil ;
- déposer un dossier de PACS.
- Le recensement citoyen obligatoire à 16 ans. **L'inscription n'est pas automatique.**

La vie de l'école



Les nouveaux rythmes scolaires ont été remis en cause lors du changement de majorité présidentielle.

Les communes, ou les syndicats scolaires, ont depuis la faculté de revenir ou non sur les horaires des classes.

Les membres du syndicat scolaire ont décidé de ne pas changer les rythmes à la rentrée de 2017, pour ne pas pénaliser les parents qui n'auraient pas pu s'organiser si rapidement, ni agir dans la précipitation.

Il a aussi été décidé qu'une consultation des parents, et du corps enseignant serait organisée.

A une très large majorité, les suffrages exprimés ont montré clairement que tous souhaitent revenir à une semaine de quatre jours.

Aussi, le groupe scolaire de Catenoy accueillera nos enfants dès septembre 2018 quatre jours par semaine, et ce de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30.

Manifestations prévues

Samedi 23 juin	Musée Grévin et bateaux parisiens	Comité des fêtes 06 79 96 79 05
Mercredi 4 juillet	Course cycliste Départ et arrivée rue de Liancourt	Avenir Cycliste 03 44 78 12 60
Samedi 4 août	Course Cycliste Départ et arrivée à Luchy	Avenir Cycliste 03 44 78 12 60
25-26-27 août	Fête communale	Commission des Fêtes du Conseil Municipal
Dimanche 2 septembre	Brocante	Comité des fêtes 06 79 96 79 05
Dimanche 21 octobre	Bourse toutes collections, de 9h à 17h30	Cartophile club du clermontois 03 44 50 31 00
Samedi 17 novembre	Soirée Beaujolais	Comité des fêtes 06 79 96 79 05
Lundi 31 décembre	Soirée de la Saint-Sylvestre	Comité des fêtes 06 79 96 79 05

LA CHASSE AUX ŒUFS (lundi 02 avril 2018)



Maintien du dernier commerce de Catenoy

Suite à la fermeture définitive du Relais Saint Antoine dans le courant de l'année 2017, le conseil municipal a souhaité racheter ce qui était devenu le dernier commerce de la commune et qui nous permettait d'obtenir des subventions relativement importantes aussi bien sur l'achat que sur certains travaux de remise en état et conformité.

Malheureusement ces derniers travaux ont été sous-estimés et il faut les remettre à jour en souhaitant que l'Etat, le conseil département et le conseil régional puissent nous accorder le pourcentage promis.



Lors de sa venue à Catenoy, Madame Pussiau, Sous-Préfète de l'arrondissement de Clermont a visité le restaurant routier.

Extension de la vidéo protection

La commune avait procédé en 2015 au déploiement de la vidéo protection sur onze points du village.

Ces vidéos ont déjà permis de résoudre plusieurs affaires.

Cependant, il est apparu que de nouvelles caméras s'avèrent nécessaires pour fiabiliser le maillage, en ajoutant neuf caméras en six zones au dispositif existant.

La commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché à la société SOGETREL pour un montant de 62 687 euros HT.

Gageons que ce dispositif, ayant déjà fait ses preuves, permettra une meilleure sécurité des habitants et de leurs biens.

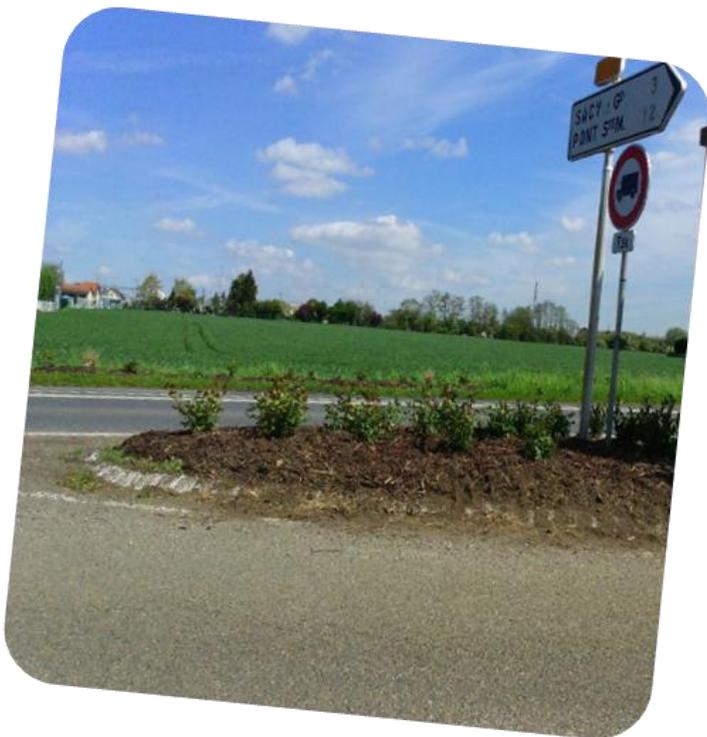


Fleurissement

Aménagement paysager



Trois créations route de
Compiègne et
une route de Liancourt)



Une création à l'angle de
la route de Compiègne et
de la route de Sacy



Nous remercions les personnes qui participent au
fleurissement de la commune.

**Commémoration
du
8 MAI 1945**



Dépôt de gerbe,
lecture du discours par Madame DHAMY, présidente de l'UMRAC,
minute de silence et Marseillaise.
Suivi d'un pot de l'amitié offert par l'association des anciens combattants.

L'UMRAC, section de Catenoy, est à la recherche d'adhérents, notamment un porte-drapeau suppléant.

Pour être porte-drapeau, il n'est pas nécessaire d'être ancien Combattant, il n'y a pas non plus de condition d'âge (le plus jeune de France a 8 ans).

Toutefois, il faut être présent aux cérémonies patriotiques et lorsqu'un événement le nécessite.

Renseignements auprès de Mme Josette DHAMY, présidente au 03 44 72 12 06.

Le Coin des associations

La Vie Comme Avant

Dans l'histoire, l'année 2018 restera comme l'année du centenaire 1914-1918.

L'association « Catenoy, la Vie comme Avant » est bien consciente de l'importance de cet événement. Si nous avons jugé bon de ne pas organiser d'exposition dans la commune cette année, c'est dans le souci de ne pas créer une énième manifestation parmi toutes celles prévue officiellement et officieusement.

Les membres de l'association se sont mis au service des autres. Dans le courant de l'année nous participerons à plusieurs commémorations dans le département.

Dans le cadre de « Vivre le centenaire 14-18 dans l'Oise organisé avec la collaboration du Conseil Départemental de l'Oise, l'association, invitée par la Société Historique de Breteuil sera présente du 26 mai au 3 juin à la salle Jules Verne de Breteuil. Nous illustreront l'évacuation de la ville au printemps 1918.

Dans le même cadre, invités par l'Association Généalogique de l'Oise, nous nous déplacerons au château de Laversines à Saint-Maximin les 8, 9, 15 et 16 septembre. Nous présenterons l'habitat en 1918, l'HOE n°36, une ambulance de campagne en arrière du front, la nécropole nationale.

Les 9, 10 et 11 novembre 1918, l'association se déplacera à Ravenel pour présenter les mêmes thèmes que ceux du château de Laversines. Aux dates des 6,7 octobre et 11 novembre nous prêterons du matériel pour des expositions qui se dérouleront à Litz et à Labruyère.

Le 21 octobre, lors de la bourse toutes collections qui se tiendra à la salle polyvalente de Catenoy, en collaboration avec le cercle philatélique et cartophile du Pays du Clermontois, nous dévoilerons un recueil de cartes postales sur Catenoy.

Gabriel CLAUD, président de Catenoy, la Vie comme Avant.



Le Sporting-Club Badminton Catenoy

Vous souhaitez jouer au BADMINTON dans une AMBIANCE CONVIVIALE venez nous rejoindre

Le Mardi 18h-20h et le Vendredi 18h-20h30

A la salle des sports de CATENOY

Renseignements Président 06-15-98-07-51 ou Vice-Présidente 06-50-60-70-05

www.badmintoncatenoy.chez.com

Email: scc.badminton@aliceadsl.fr



Le Club du Soleil d'Or



Le club du « SOLEIL D'OR » vous informe que de nouvelles activités se sont mises en place.



Depuis le 21 septembre 2017, un atelier de gymnastique douce a débuté.

Une vingtaine d'adhérents sont présents chaque jeudi matin pendant une heure. Les séances sont assurées par une intervenante de l'association « SIEL BLEU ».

La convivialité, la jovialité et la détente sont présentes. Ces séances de gym douce sont ouvertes à toutes les personnes à partir de 60 ans.

Le mardi 6 février 2018 a débuté un atelier « autour du fil » (couture, tricot, crochet et autre). Il se tient une fois tous les quinze jours dès 14h dans la petite salle de la salle polyvalente.

Le mercredi une semaine sur deux, les adhérents se retrouvent pour jouer aux cartes ou à des jeux de société.

Le 27 décembre 2017, un goûter de NOËL a été proposé ; une vingtaine d'adhérents étaient présents.

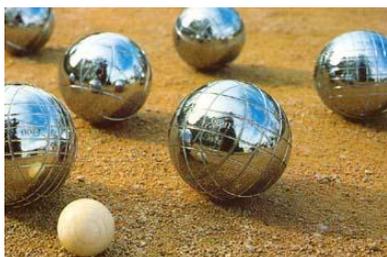
La venue de Monsieur RUBE a été appréciée par toutes les personnes présentes.

Des sorties sont organisées avec le club « L'ÂGE d'Or » de Maimbeville .



Pour les personnes intéressées, contacter :

M. CAILLEAU Jean Pierre au 06 14 88 11 40 , M. BRUNET Robert au 06 12 09 88 86



L'Amicale Pétanque Club Catenoy

Cette nouvelle association a vu le jour en 2017 avec José DENEUX pour Président. Les adhérents se retrouvent tous les vendredis après-midi au terrain de pétanque dans une ambiance conviviale.

FORMATION A LA PRATIQUE DU BILLARD

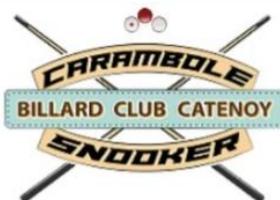
FRANÇAIS ET SNOOKER

OUVERT À TOUTES ET TOUS (À PARTIR DE 10 ANS)

Club associatif

De plus de

15 ans d'existence.



06.12.63.25.30

Formation

**Jeunes tous les
mercredis**

De 16h00 à

17h30

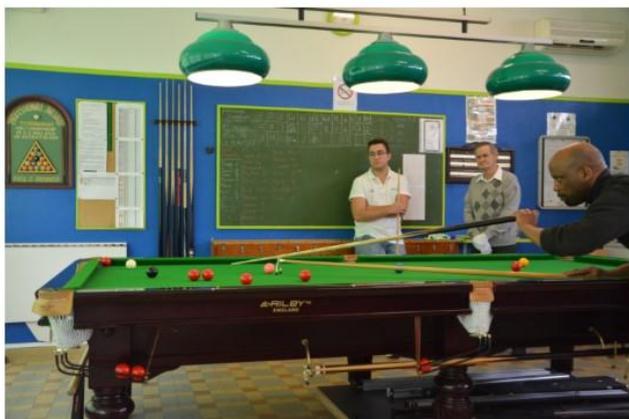
Participation

au club

20€/an.

Premier club De l'Oise

Depuis 3 ans.



Notre club associatif fort de ces 58 adhérents

vous offre aussi la possibilité

de vous manager et de vous essayer au

Français et Snooker, gracieusement.

Club ouvert de 09h00 à 22h00, 7/7 et toute

l'année.

Contact : 06.12.63.25.30

Repas des aînés

qui s'est déroulé le dimanche 25 mars 2018, A la salle polyvalente



L'après-midi était animée par l'Orchestre ARCHIPEL.